

Vaires sur Marne, le 05/01/2022

**NOTICE D'INFORMATION  
SEJOUR EN PAYS D'OTHE  
Armeau dans la vallée de l'Yonne  
(Séjour de randonnées du 27/09/2022 au 01/10/2022 – 4 nuitées)**

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2021/2022 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2021/2022 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 21 au minimum, 35 au maximum.  
Date : du mardi 27 Septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022

**PROGRAMME DESCRIPTIF :**

2 niveaux de randonnées seront proposés :  
randonnées longues (autour de 20 Km) et randonnées « courtes » (9 à 13 Km)  
Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques.

Mardi 27 septembre, début du séjour, :

Les participants, munis de leur pique-nique pour le midi, sont attendus à JOIGNY à 11H00 au parking du quai Général Leclerc

A la fin de ces randonnées, nous rejoindrons notre hébergement, CAP France « Vallée de l'YONNE », 1 allée de l'Orme 89 500 ARMEAU

Les Mercredi 28 septembre et Vendredi 30 septembre

seront animées deux randonnées : une longue et une plus courte  
Visite de la miellerie « Dosnon » et chez un producteur d'escargots à ARMEAU

Jedi 29 septembre

Matin : une randonnée commune aux deux groupes.  
L'après-midi, visite de la « FABULOSERIE », un musée d'Art Brut, à DICY.  
Retour au Centre pour une dégustation de produits locaux.

Samedi 1<sup>er</sup> octobre

Randonnée le matin, pique-nique, et départ pour la visite de SENS.

Fin du séjour : départ de SENS pour VAIRES vers 16H00.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

## HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré dans un Village Vacances CAP FRANCE, «Vallée de l'Yonne», 1 Rue de l'Orme, 89500 Armeau. Tel : 03 86 87 30 19, Le centre assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

## COÛT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **360 €** par personne, en pension complète, en chambre double. Supplément pour chambre individuelle, selon disponibilité : **13 €/nuit, soit 52 €** pour le séjour. ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre double, avec sanitaire complet dans chaque chambre.
- La pension complète du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022, dont une dégustation de produits régionaux
- Les lits faits à l'arrivée.
- Les serviettes de toilettes fournies.
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de Hors Circuit
- Les taxes de séjour.
- La cotisation UEIT.
- L'assurance annulation/interruption, avec extension Covid, proposée par CAP FRANCE.
- La visite de la FABULOSERIE et d'une escargotière

Ne sont pas compris :

- Les assurances facultatives individuelles proposées par la FFRP (prendre contact avec le responsable du voyage pour toute information).
- Les frais de déplacements en covoiturage
- Le pique-nique du premier jour.
- Les dépenses personnelles.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

## INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS : Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription  
ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

### Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 18 janvier 2022, jusqu'au 28 janvier 2022

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 90 euros (chèque à l'ordre de l'Association)

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 07/02/2022. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

## ASSURANCES

Il a été décidé en réunion de bureau de prendre **pour le groupe** l'assurance multirisque annulation avec extension Covid de l'hébergeur CAP FRANCE.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

## PAIEMENTS

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

- 1<sup>er</sup> acompte de 90 € à la pré-inscription, encaissé le 15/02/2022
- 2<sup>ème</sup> acompte de 90 € à l'inscription, encaissé le 10/04/2022
- 3<sup>ème</sup> acompte de 90 € à l'inscription, encaissé le 10/05/2022
- Solde du séjour 90 € encaissé le 10/07/2022

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et la contribution UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association « HORS CIRCUIT »

## DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Déplacements d'environ 480 kms comprenant l'aller-retour et les trajets sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

## FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le 06/02/2022 restitution des sommes versées avec une retenue de 10 € pour frais de dossier.
- Annulation faite entre le 07/02/2022 et le 09/04/2022, retenue de 25% du prix du séjour
- Annulation faite entre le 10/04/2022 et le 26/06/2022, retenue de 50% du prix du séjour
- Annulation faite entre le 27/06/2022 et le 26/08/2022, retenue de 70% du prix du séjour
- Annulation postérieure au 27/08/2022, retenue de 100% du montant total du séjour.

## RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, il est indispensable de vous munir de votre carte d'identité, de votre carte d'assurance maladie, de vos médicaments personnels et de votre licence FFRP 2021/2022.

Les participants à ce séjour seront contraints de se soumettre aux conditions sanitaires en vigueur.

**DIVERS :** Une réunion des participants, pourra être organisée au mois de juin. A cette occasion un dossier sera remis aux conducteurs.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association : <https://www.hors-circuit.fr> - Activités proposées - Calendrier des inscriptions.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.